



Association loi 1901
19, boulevard d'Orléans 76100 Rouen
Tél : 02 35 72 21 54
Courriel : contact@ecoledemusiquerouen.fr Site : www.ecoledemusiquerouen.fr

REINSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2024 / 2025

Démarche obligatoire pour les élèves inscrits en 23/24

Aucune demande d'inscription ou réservation horaire ne peut se faire auprès d'un professeur

Planning à respecter

Inutile d'arriver à l'avance,

l'ordre et les horaires de la liste ci-dessous seront respectés ; vous ne pourrez pas faire la réinscription avant votre créneau

JOUR	HORAIRE	INITIALE DU NOM DE FAMILLE DE L'ÉLÈVE
Vendredi 14 juin	17h	Noms de famille commençant par MA
	17h30	Noms de famille commençant par LEM à LU
	18h	Noms de famille commençant par LA à LE GU
Lundi 17 juin	17h	Noms de famille commençant par H - S
	17h30	Noms de famille commençant par T - V - W
	18h	Noms de famille commençant par Z - I - J - K
Mardi 18 juin	17h	Noms de famille commençant par F - G
	17h30	Noms de famille commençant par BO à BU - E
	18h	Noms de famille commençant par A - BA à BL
Jeudi 20 juin	17h	Noms de famille commençant par D
	17h30	Noms de famille commençant par C
	17h45	Noms de famille commençant par P - R
	18h15	Noms de famille commençant par MB à MU - N - O
Lundi 24 juin	16h30 à 18h30	Séance de rattrapage

Si indisponibilité sur votre créneau,

possibilité de se présenter sans prévenir sur les créneaux **postérieurs** au vôtre du planning ci-dessus ou de procéder à la réinscription par correspondance (voir ci-dessous)

REINSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE

Formulaire d'inscription à télécharger sur le site de l'association ou à venir retirer au secrétariat à remplir et à signer à partir du 15 mai. Les dossiers **complets avec chèque(s) et photocopie du document à fournir** doivent être réceptionnés avant le **8 juin pour être traités dans l'ordre ci-dessus**

Si vous le souhaitez, envoyez-nous votre avis d'imposition par mail afin que nous déterminions votre tranche et vous indiquions le tarif à appliquer pour chaque adhérent de votre famille

Documents à présenter sur smartphone (photocopie pour inscriptions par correspondance)

Pour les activités tarifées selon le quotient familial (foyers fiscaux rouennais) : attestation de quotient de la CAF récente ou déclaration d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du **foyer fiscal (père + mère) auquel est rattaché l'enfant**.

A défaut, fournir un justificatif de domicile à Rouen récent ; le tarif de la tranche maximale sera alors appliqué

Sans AUCUN document, le tarif « extérieur » sera appliqué

Dès le 25 juin, vous ne pourrez plus bénéficier de votre priorité de réinscription

Dates d'inscriptions pour les NOUVEAUX élèves disponibles sur le site www.ecoledemusiquerouen.fr